Le Journal de Gien, 14 juin 2018

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS A DÉCIDÉ DE FERMER LE SITE NOGENTAIS EN DÉCEMBRE

L'Arboretum privé de public ?

L'annonce de la fermeture dde l'Arboretum des Barres au public, pour des raisons financières, a eu l'impact d'un coup de tonnerre dans le paysage local. Personne ne veut se résoudre à une telle éventualité, à commencer par les sénateurs Hugues Saury et Jean-Pierre Sueur qui ont écrit illico au ministre de l'Agriculture. Les élus sont vent debout pour défendre ce patrimoine naturel hérité de la famille Vilmorin.

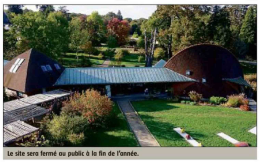

Le site sera fermé au public à la fin de l'année.

■ Si vous ne connaissez pas encore l'Arboretum des Barres, pressez-vous d'aller le visiter avant le mois de décembre. Après, ce sera trop tard ! Ce joyau naturel composé de plus de 2.600 espèces sur 35 hectares, fermera ses portes à la fin de cette année et n'accueillera plus de public.

Hors des points touristiques de la région

C'est l'annonce qui a été faite officiellement lundi par l'Office national des forêts dans un communiqué de presse intitulé « Dernière saison pour l'Arboretum national des Barres », après en avoir averti le personnel du parc botanique.

Le site n'est pas condamné à l'abandon, loin de là, mais n'aura plus vocation à accueillir du public sur ses terres : « Au vu des missions confiées par l'État et des financements associés, l'ONF est conduit à recentrer ses missions à la préservation des collections d'arbres. 2018 sera donc la dernière saison où le public sera accueilli par notre établissement », déclare Dominique de Villebonne, directrice de l'agence Val de Loire.

Et de préciser : « Force est de constater que le nombre d'entrées plafonne et ne permet pas des résultats financiers équilibrés. L'Arboretum pâtit d'un patrimoine immobilier vieillissant et d'une localisation hors des points d'attraction touristique de la saison ».

Un déficit de plus en plus important

L'Etat est d'ailleurs claironnement mis en cause pour justifier cette décision, la directrice Val de Loire argumentant du manque de financement alloué et regrettant « un déficit de plus en plus important à la charge de l'ONF ». À partir de 2019, l'action se limitera donc à l'entretien et au renouvellement de la collection botanique. L'ONF s'est par ailleurs engagé à trouver une solution pour les personnes qui exerçaient la mission d'accueil.

L'annonce de cette fermeture imminente a fait bondir les élus, qui ont été prompts à réagir dans la journée.

Un appel à reconsidérer cette décision

Les sénateurs Jean-Pierre Sueur (PS) et Hugues Saury (LR) ont écrit au ministre de l'Agriculture Stéphane Travert pour dénoncer ce choix et réclamer « des moyens financiers pour maintenir l'ouverture au public ». Tous deux demandent une concertation avec l'ensemble des élus des collectivités « afin qu'une solution soit trouvée ».

Dans sa lettre, Hugues Saury plaide la cause de l'Arboretum en avançant des arguments liés à l'éducation . « Je tiens à vous faire part de ma profonde incompréhension [...] L'Arboretum apporte une contribution essentielle à la connaissance de notre patrimoine botanique [...] et participe à la sensibilisation de nos concitoyens sur la nécessité de préserver notre environnement ».

Jean-Pierre Sueur insiste pour sa part sur l'absurdité de la situation : « Il n'y aurait aucun sens à interrompre l'action pédagogique qui a fait ses preuves auprès des visiteurs [...] Il serait aberrant de fermer au public ce joyau qui doit au contraire constituer à l'avenir un site majeur pour l'attractivité du Loiret. »

Le combat pour l'ouverture de l'Arboretum de Nogent est engagé, sachant que là encore, c'est l'argent qui est le nerf de la guerre.

CHRYSTEL MÉNIS

9.250 arbres

L'Arboretum des Barres est un patrimoine végétal constitué de 2.600 espèces et sous-espèces venues des cinq continents et représentées par quelque 9.250 arbres et arbustes. Cette collection, issue de l'héritage de la famille de Vilmorin, s'étend sur 35 hectares. Depuis son ouverture au public en 1985, l'Arboretum des Barres a pour ambition de jouer un rôle majeur en matière d'éducation à l'environnement. L'Office national des forêts est, depuis 2009, gestionnaire de cet espace qui s'inscrit dans un domaine vaste de 283 hectares.

Phoca PDF